

RSE Ain'Fo

Fournisseur d'énergie dans l'Ain
La Lettre d'Information de RSE N° 9 / Hiver 2018

Les Tarifs Réglementés de Vente : garants du Service Public

Le modèle du tarif réglementé de vente d'électricité, dit « Tarif Bleu », avec des prix fixés par les pouvoirs publics, a fait l'objet d'un contentieux, puis d'une décision du Conseil d'Etat. Cette dernière a été rendue le 18 mai 2018 pour confirmer le maintien du tarif réglementé.

Certains acteurs ont tenté en vain de faire disparaître ce tarif réglementé de vente d'électricité, afin de défendre leurs intérêts qui visent à proposer des offres dites « de marché », et pour lesquelles ils sont libres de fixer eux-mêmes les prix : c'est pourquoi leurs tarifs ne sont garantis à la signature du contrat que pendant des durées très courtes, souvent de seulement un mois. Très rapidement, le client subit bien souvent une forte augmentation, en raison du contexte durablement haussier des prix des énergies.

De plus, ces nouveaux fournisseurs rechignent à promouvoir et développer leurs offres dans nos communes rurales, préférant concentrer leurs efforts commerciaux dans les métropoles et les zones urbaines, pour lesquelles la rentabilité est bien meilleure.

Mais qu'en est-il de l'opinion des Français sur leur contrat d'électricité ? Que souhaitent-ils vraiment et comment ressentent-ils l'ouverture au marché ?

Pour répondre à ces questions, les Entreprises Locales de Distribution, telles que RSE, ont pris l'initiative de recueillir le point de vue objectif des Français, les premiers concernés.

Les enseignements de l'étude, menée par un institut indépendant auprès de 1220 Français, sont clairs et sans détour : il en ressort notamment que **75% des sondés sont attachés à un prix identique sur tout le territoire et sécurisé par les pouvoirs publics, que 87% estiment que les offres au Tarif Réglementé de Vente sont rassurantes**, dans un contexte de marché ouvert à la concurrence, et que 80% veulent un contrat simple. De plus, **la vulnérabilité du consommateur les inquiète tous : 33% estiment que le marché mènera à des offres complexes et peu lisibles, à des risques d'abus et de dérives, à des prix en hausse ou très fluctuants.**

Au total, **86% des Français, conscients des opportunités mais aussi des risques liés à l'ouverture à la concurrence, s'expriment pour l'indispensable maintien du tarif réglementé !**

Au vu de cette demande massive de la population, RSE, service public de proximité, continuera d'assurer à tous ses clients la qualité du réseau, la compétitivité durable et la sécurité tarifaire.



Le Directeur,
Jean-Marc GEORGE

Passez à la facture électronique

Un geste simple pour vous et l'environnement



Gratuit

Facile

Vous pouvez consulter vos factures à tout moment depuis votre espace client

Pratique

Plus besoin de les chercher, elles sont conservées dans votre espace client

e-
facture

Rapide

Vous recevez un mail à l'arrivée de la facture

Fiable

C'est un original qui a la même valeur qu'une facture papier

Qu'est-ce qu'un artisan RGE et où le trouver?

NE CHOISISSEZ PAS VOTRE ENTREPRISE AU HASARD
Fiez-vous à un **RGE**
professionnel

Les particuliers qui entreprennent des travaux doivent désormais faire appel à des professionnels qualifiés RGE pour bénéficier de l'Eco-PTZ et du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Les avantages fiscaux qui y sont associés ne seront accordés que si le professionnel responsable des travaux dispose du label RGE (Reconnu garant de l'environnement). La mention RGE met en évidence un savoir-faire ou une spécialisation de l'entreprise dans la performance énergétique.

Pour l'obtenir, les artisans RGE sont soumis à une exigence de qualification délivrée et sont évalués conformément à un référentiel portant sur la reconnaissance des capacités professionnelles, techniques et financières pour la conception et la réalisation des travaux.

En choisissant un artisan RGE vous êtes assurés de profiter de l'expérience et de l'expertise d'un professionnel du bâtiment spécialisé dans les économies d'énergie et d'une entreprise qui dispose également de toutes les garanties nécessaires (décennales, biennales) pour assurer les travaux.

Cette qualification mise en place par l'Etat apporte de la transparence et vous permet de réaliser votre projet d'économies d'énergie en toute tranquillité, en le confiant à un artisan muni de toutes les compétences nécessaires à sa parfaite réalisation.

Isolation, chauffage, énergies renouvelables, fenêtres: à chaque travaux, son artisan RGE. Pour pouvoir afficher la certification RGE, ces entreprises ont suivi des stages de formations, des examens

Retrouvez les artisans qualifiés RGE près de chez vous en passant via les sites :

- <https://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel>
- <https://www.qualibat.com/resultat-de-la-recherche/monnet-philippe-106722>